

Les pistes de financement potentielles
ou de partenariat

Michel CLAUDE

Les pistes de financement possibles

1. Les pistes de financements publics :

Deux pistes existent et peuvent être développées : celle de la taxe de développement touristique et celle d'un fonds interministériel de développement touristique

La taxe de développement touristique

Cette taxe existe officiellement et est prélevée sur les hébergements et certaines activités touristiques. C'est le touriste qui la paie au prestataire, lorsqu'il règle sa facture. Le prestataire le reverse aux finances de l'Etat.

Il s'agit d'une taxe affectée au développement du tourisme. Force est de constater qu'une partie de la somme collectée est seulement réaffectée aux organismes de promotion ou aux actions de développement.

Le bon fonctionnement voudrait qu'une taxe affectée au tourisme soit reversée impérativement au développement de ce secteur. Cette taxe payée par le client contribuerait ainsi comme levier économique d'un secteur qui dégagerait à son tour de nouvelles valeurs ajoutées.

Le fonds interministériel de développement touristique.

Le tourisme est un secteur transversal qui lorsqu'il est efficace, devient un levier économique pour tous les autres secteurs : commerce, agriculture, culture, bâtiment et travaux publics, transports, etc..

Il serait utile que tous les ministères qui sont susceptibles de voir le domaine dont ils ont la charge, impactés positivement par un secteur touristique dynamique participent à un fonds interministériel de développement touristique. Ce fonds serait complémentaire de la taxe de développement touristique.

2. Les partenariats privés

Le tourisme étant avant tout une activité portée par le secteur privé, et qui participe au développement des autres secteurs privés de l'économie burkinabé, il est logique de faire appel au partenariat financier privé, pour financer des actions de promotion

Les pistes de financement possibles

1. Les pistes de financements publics nationaux :

Deux pistes existent et peuvent être développées : celle de la taxe de développement touristique et celle d'un fonds interministériel de développement touristique

La taxe de développement touristique

Cette taxe possible est prélevée sur les hébergements et certaines activités touristiques. C'est le touriste qui la paie au prestataire, lorsqu'il règle sa facture. Le prestataire le reverse aux finances de l'Etat.

Il s'agit d'une taxe affectée au développement du tourisme.

Le bon fonctionnement voudrait qu'une taxe affectée au tourisme soit reversée impérativement au développement de ce secteur. Cette taxe payée par le client contribuerait ainsi comme levier économique d'un secteur qui dégagerait à son tour de nouvelles valeurs ajoutées.

Les fonds interministériel de développement touristique.

Le tourisme est un secteur transversal qui lorsqu'il est efficace, devient un levier économique pour tous les autres secteurs : commerce, agriculture, culture, bâtiment et travaux publics, transports, etc..

Il serait utile que tous les ministères qui sont susceptibles de voir le domaine dont ils ont la charge, impactés positivement par un secteur touristique dynamique participent à un fonds interministériel de développement touristique. Ce fonds serait complémentaire de la taxe de développement touristique.

2. Les partenariats privés

Le tourisme étant avant tout une activité portée par le secteur privé, et qui participe au développement des autres secteurs privés de l'économie, il est logique de faire appel au partenariat financier privé, pour financer des actions de promotion

Les pistes de financement possibles

3. Soutiens internationaux publics

les financements internationaux : bailleurs publics et /ou investisseurs privés peuvent être sollicités pour alléger les financements publics et privés

Parmi ces bailleurs internationaux et sous régionaux qui peuvent être approchés action par action, on peut noter :

- La Banque Mondiale
- L'Union Européenne
- L'Agence Française de Développement
- Certains programmes de l'Organisation Mondiale du Tourisme
- La Coopération française décentralisée de collectivité à collectivité
- L'Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA)
- La Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest CEDEAO
- La Banque Africaine de Développement (BAD)



Les pistes de financement possibles

LA BANQUE MONDIALE DU TOURISME

La Banque Mondiale accorde aux pays en développement **des prêts assortis de faibles taux d'intérêt, des crédits sans intérêts ou encore des dons**. Ces financements sont destinés à appuyer des investissements dans un vaste éventail de secteurs : éducation, santé, administration publique, infrastructure, développement du secteur financier et du secteur privé, agriculture, gestion de l'environnement et des ressources naturelles, tourisme, etc. Certains des projets sont cofinancés par les pays eux-mêmes, d'autres institutions multilatérales, des banques commerciales, des organismes de crédit à l'exportation ou des investisseurs du secteur privé.

La Banque Mondiale fournit ou mobilise également des financements par le biais de fonds fiduciaires constitués en partenariat avec des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux. De nombreux [partenaires](#) demandent à la Banque de les aider à gérer des initiatives de soutien dans un large éventail de secteurs et de régions en développement.

FONDS EUROPEENS DE DEVELOPPEMENT

Subventions pour le développement dans le cadre des accords internationaux de Cotonou entre Etats membres de l'UE et pays Afrique, Caraïbes, Pacifique. Subventions européennes accordées dans le but de promouvoir le développement économique, culturel et social des pays Afrique, Caraïbes et Pacifique, pays ayant signé l'accord de Cotonou) dans le but de contribuer à la paix et la sécurité et de promouvoir un environnement politique démocratique stable.



Les pistes de financement possibles

PROGRAMME ST-EP ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME

La mise en œuvre de projets ST-EP a commencé vers la fin de 2005 par le programme de formation de guides locaux dans le village d'Ebogo au Cameroun. Depuis lors, le portefeuille de projets ST-EP.

s'est rapidement étoffé, grâce aux généreuses contributions apportées par le gouvernement de la République de Corée à la Fondation ST-EP, et par l'organisme de développement néerlandais SNV et le gouvernement italien à l'OMT.

Le portefeuille total de projets ST-EP en cours de réalisation recouvre une vaste gamme d'activités. On trouve des projets menés à l'échelle locale pour former des guides et du personnel hôtelier, ou pour faciliter la participation de la population locale au développement du tourisme autour de sites du patrimoine naturel et culturel ; des projets au niveau du district centrés sur l'établissement de liens commerciaux entre les producteurs pauvres et les entreprises touristiques d'une région ; des projets d'ampleur nationale destinés à procurer des services commerciaux et financiers à des entreprises touristiques de petites dimensions ou communautaires ; et des projets au niveau régional qui concernent la commercialisation conjointe d'activités touristiques communautaires.

L'OMT, en étroite association avec les gouvernements intéressés et les organisations de développement participantes, fait une sélection des organisations (Autorités nationales de tourisme, autres organismes gouvernementaux, ONG, etc.) chargées de la coordination des projets ST-EP. Des comités de pilotage ont également été constitués pour guider la mise en œuvre des projets ST-EP. Ces comités de pilotage ont élaboré des programmes de travail détaillés et se réunissent régulièrement pour discuter de l'avancement des projets.

L'OMT leur apporte un soutien actif et prend part à leurs réunions autant que possible.



Les pistes de financement possibles

L'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT

La grande diversité des outils de financement dont dispose l'AFD est un atout majeur pour œuvrer en faveur du développement. Année après année, l'AFD renforce et élargit cette gamme de produits financiers en fonction de l'évolution des besoins des pays partenaires et de ses propres missions. L'Agence vient ainsi de mettre en place des prêts indexés sur le cours des matières premières.

L'AFD s'engage par ailleurs dans le développement de **partenariats public-privé** et participe à la réflexion de la communauté internationale sur le meilleur usage des ressources publiques bonifiées.

L'Agence apporte également son **appui en ingénierie financière** comme coordonnateur de bailleurs de fonds ou à la faveur de mandats spécifiques de conseil.

L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

- La promotion de l'artisanat
- La promotion du tourisme

La COMMUNAUTE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST - CEDEAO

La BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)

